



La minute policière

Capsule informative adressée aux élèves du secondaire

Mars 2026

Spécial
SEXTO
Par abbas de nos parents



Code
Criminel

Créer, Posséder ou partager une « *nude* » d'un élève, c'est criminel

Une *nude* (image intime) d'une personne de moins de 18 ans est considérée comme du **matériel d'abus et d'exploitation pédosexuel** selon le Code criminel. Un policier qui a des motifs de croire que du **matériel d'abus et d'exploitation pédosexuel** se trouve sur un cellulaire peut le saisir et porter des accusations:

Possession

Tu décides de conserver une *nude* d'un élève mineur dans ton cellulaire ou une *nude* de toi

Distribution/ Donner accès

Tu partages ou tu montres la *nude* à au moins une autre personne

Production

Tu décides de créer une *nude* de toi ou d'un autre élève.



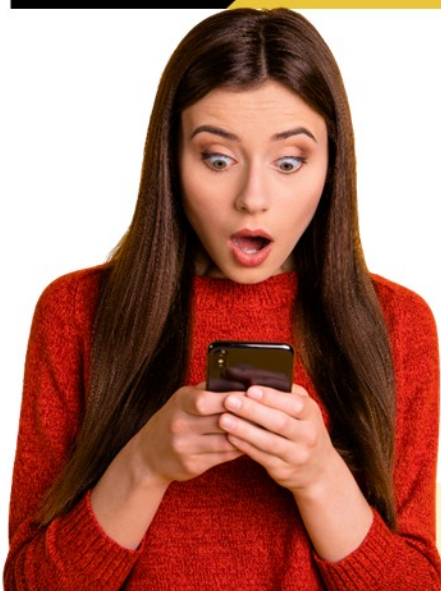
Savais-tu que simplement **demander une nude** est également une infraction?

Selon le code criminel, c'est du leurre informatique: utiliser un moyen de télécommunication (ex: textos, réseaux sociaux) pour faciliter la commission d'une infraction de nature sexuelle.



Prévention

Quoi faire si une image intime de toi est partagée?



Tu es à l'école et une *nude* de toi commence à circuler? Sache que le projet SEXTO est là pour intervenir rapidement et limiter la diffusion de l'image. Voici comment fonctionne SEXTO:

1.

Après avoir signalé la situation à un intervenant, SEXTO est lancé

2.

Des actions immédiates peuvent être prises pour limiter les partages

3.

La police est ensuite appelée en assistance et termine l'intervention

SEXTO est là pour t'aider, pas pour te causer des ennuis. N'hésite donc pas à en parler rapidement avec un intervenant de ton école.

Tu veux parler avec ton policier sociocommunitaire?
Fais-en la demande à un intervenant!

LA TROUSSE
Anti-Troll
CONTRE LA CYBERINTIMIDATION



latrouseanti-troll.com



La minute policière

Capsule informative adressée aux élèves du secondaire



Une *nude* (image intime) d'une personne de moins de 18 ans est considérée comme du **matériel d'abus et d'exploitation pédosexuel** selon le Code criminel. Un policier qui a des motifs de croire que du **matériel d'abus et d'exploitation pédosexuel** se trouve sur un cellulaire peut le saisir et porter des accusations:

Possession

Tu décides de conserver une *nude* d'un élève mineur dans ton cellulaire ou une *nude de toi*

Distribution/ Donner accès

Tu partages ou tu montres la *nude* à au moins une autre personne

Production

Tu décides de créer une *nude* de toi ou d'un autre élève.



Tu veux lire toute *La Minute Policière* de ce mois-ci?

Retrouve-la dans ta messagerie interne de l'école!